Republique Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternite -Justice

COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME,
A LA LUTTE CONTRE LA **PAUVRETE ET A L'INSERTION**

ALLOCUTION DE MONSIEUR HAMADI OULD MEIMOU

COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME, A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET A L'INSERTION

REUNION DU SEGMENT DE HAUT **NIVEAU DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**
PALAIS DES NATIONS-UNIES, 28-30 JUIN 2004

Madame la Presidente,

Permettez-moi d'exprimer, au nom du Gouvernement de la Republique Islamique de Mauritanie, nos remerciements a Madame la Presidente du Conseil Economique et Social pour l'invitation qu'elle a bien voulue nous adresser pour participer aux importants travaux qui nous reunissent aujourd'hui, et qui conernent la mobilisation des ressources et la promotion d'un environnement propice a I'eradication de la pauvrete dans le contexte de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avances pour la decennie 2001-2010.

Les initiatives entreprises ces dernieres annees par la Communaute internationale dans le domaine de la reduction de la dette, du developpement humain durable, de la bonne gouvernance et de la lutte contre la pauvrete temoignent de la necessite et de 1'urgence de trouver des solutions adaptees aux defs specifiques qui se posent aux PMA dans des domaines essentiels comme la competitivite de 1'economie, 1'acces aux marches mondiaux, 1'environnement et les ressources humaines.

Madame la Presidente,

Mon pays, sous la conduite du President de la Republique, Monsieur Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya, demeure convaincu que le developpement des nations est d'abord tributaire d'une volonte politique de recherche et d'approfondissement de la democratic et du respect des libertes fondamentales, dont en particulier la liberte d'expression et d'association. A cet egard, des 1991, la Mauritanie a adopte un Constitution pluraliste dont le resultat est aujourd'hui 1'affirmation d'un Etat de droit garantissant precisement ces libertes, dans un climat de paix et de stabilite.

Madame la Presidente,

La Mauritanie a adopte son premier Cadre strategique de Lutte contre la Pauvrete (CSLP) en janvier 2001, selon une approche largement participative, impliquant, aux cotes de 1'Administration, le secteur prive, les organisations de la societe civile, ainsi que les partenaires au developpement. L'approche participative est la caracteristique strategique et operationnelle du CSLP, qui fait de lui 1expression d'un consensus national et d'une mise en commun des perspectives de l'Etat, de la societe civile et du secteur prive.

Toutefois, l'impact et 1'effcacite des politiques publiques dependent dans une large mesure de la mise en place de dispositifs nouveaux de partenariat entre l'Etat et les principaux acteurs, en particulier la societe civile.

Dans la logique de cette vision, le Gouvernement mauritanien, a travers le Commissariat aux Droits de 1'Homme, a la Lutte contre la Pauvrete et a l'Insertion a mis en place une strategie de promotion et de renforcement des capacites de la societe civile, conque comme pilier de soutien essentiel a la bonne gouvernance, a l'approfondissement et la consolidation de 1'approche participative et a la promotion des droits de I'homme, de la culture de citoyennete et de la democratic.

Madame la Presidente,

Cette strategie de promotion de la societe civile repose sur quatre axes principaux qui se soutiennent et se completent

- Le dialogue bat/ societe civile et l'implication des organisations civiles dans les dispositifs et mecanismes institutionnels de formulation, de programmation et de suivi des politiques publiques ;
- L'amelioration du cadre juridique et institutionnel ;
- La valorisation des visions alternatives et 1'integration des perspectives de la societe civile dans les politiques et programmes de developpement ;
- Le renforcement des capacites institutionnelles et techniques de la societe civile.

Madame la Presidente,

Dans le cadre de la mise en oeuvre de cette strategie, la Mauritanie a conqu et mis en oeuvre des programmes concrets, en etroite concertation avec les partenaires au developpement, en particulier le Programme des Nations-Unies pour le Developpement. Ces programmes contribuent au renforcement du partenariat Etat/Societe civile autour de questions clefs telles que : le renforcement de 1'Etat de droit, la reforme de la justice, la decentralisation, 1'efficacite de la depense publique, et, ce, en droite ligne des orientations du Cadre strategique de lutte contre la pauvrete.

Enfin, qu'il me soit permis encore une fois de vous remercier pour l'opportunite que vous avez bien voulu m'offrir d'exposer brievement la vision et 1'experience de mon pays dans le cadre du partenariat entre 1'Etat et la societe civile.

Je vous remercie.